Introduction

De la résilience à la prospérité durable en Afrique : Repenser le droit au développement 40 ans après la Déclaration des Nations Unies

L'adoption, en 1986, de la Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement a marqué une étape décisive dans l'évolution du droit international des droits de l'homme. Elle a affirmé que le développement n'est pas simplement un objectif économique ni un choix politique laissé entièrement à la discrétion des gouvernements et des institutions internationales. Comme le prévoit son article premier, le droit au développement est un droit humain inaliénable en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer au développement économique, social, culturel et politique, d'y contribuer et d'en bénéficier, afin que tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés. En plaçant la dignité humaine, la participation, l'égalité et la répartition équitable des bénéfices du développement au cœur de celui-ci, la Déclaration affirme que le progrès ne saurait être mesuré uniquement à l'aune de la croissance économique ou de l'accroissement des capacités productives.

L'année 2026 offre une occasion particulièrement importante de réfléchir à cette vision, puisqu'elle marque non seulement le quarantième anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, mais aussi celui de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, adoptée en 1986. Ces deux instruments fondamentaux constituent des fondements complémentaires pour repenser les rapports entre droits de l'homme, capacité d'action collective, responsabilité de l'État et développement durable. Si la Déclaration consacre le développement comme un droit humain inaliénable, la Charte africaine inscrit ce droit dans un cadre régional plus large de droits de l'homme et des peuples, notamment à travers le droit des peuples au développement énoncé à son article 22. Considérés conjointement, ces deux instruments invitent à renouveler la réflexion sur la portée normative du droit au développement et sur sa place dans l'architecture africaine des droits de l'homme.

Quarante ans après, les résultats de cette promesse normative demeurent mitigés, et le droit au développement reste à la fois porteur d'espoir et contesté. Le continent africain se caractérise toujours par le

paradoxe d'une abondance de ressources naturelles qui coexiste avec la pauvreté, le chômage, l'insécurité alimentaire, les lacunes en matière d'éducation et le déficit d'infrastructures. Malgré plusieurs décennies de croissance économique sur le continent, la pauvreté et la stagnation du développement demeurent profondément enracinées. Ces dernières années, la croissance économique globale de l'Afrique a oscillé entre 3,5 % et 4,4 %, sans pour autant se traduire systématiquement par une prospérité accrue pour ses habitants. Un rapport récent de la Banque mondiale révèle que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne est passé de 282 millions en 1990 à 464 millions en 2024, la région représentant désormais les deux tiers de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté. L'Afrique subsaharienne est ainsi devenue l'épicentre mondial de l'extrême pauvreté. Un autre rapport indique que 46 % de la population de la région était touchée par l'extrême pauvreté en 2024, contre une estimation antérieure de 45,1 %. Cette révision s'explique en grande partie par un taux d'extrême pauvreté plus élevé en Afrique subsaharienne. De même, le Rapport 2025 sur le développement durable en Afrique constate que, si le continent progresse au regard de 12 des 17 objectifs de développement durable, les avancées sont trop lentes pour permettre leur réalisation d'ici à 2030. Sur les 63 cibles examinées au titre des objectifs de développement durable 3, 5, 8, 14 et 17, 46 sont mesurables, mais seules deux sont en bonne voie d'être atteintes d'ici à 2030. Par ailleurs, la dette extérieure, les flux financiers illicites, l'iniquité de l'architecture financière mondiale et divers autres facteurs continuent de restreindre les choix de développement. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Afrique perd chaque année environ 88,6 milliards de dollars à cause des flux financiers illicites, soit près de 3,7 % du PIB du continent. En ce qui concerne l'endettement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique estime que la dette extérieure du continent atteint environ 1 200 milliards de dollars, ce qui représente une part importante du PIB, tandis que le service de la dette absorbe plus du quart des recettes publiques dans de nombreux pays africains. À cette charge s'ajoute le constat, formulé dans un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur la réduction du coût du financement en Afrique, selon lequel les économies africaines sont systématiquement soumises à des notations de crédit souverain biaisées qui surestiment leur profil de risque.

Dans le même temps, les conflits armés, la mauvaise gouvernance, la faiblesse des institutions étatiques et d'autres crises continuent de compromettre les conditions permettant aux personnes et aux communautés de façonner leur propre avenir. L'essor des nouvelles technologies, en particulier de l'intelligence artificielle, ouvre de nouvelles possibilités d'accroître les capacités productives et d'améliorer la vie des populations, mais soulève aussi des préoccupations liées à l'exclusion, à la vie privée, aux pertes d'emplois et, plus récemment, aux menaces existentielles que ces technologies pourraient faire peser sur l'humanité.

Ces tensions sont à l'origine du présent ouvrage, intitulé *De la résilience à la prospérité durable en Afrique : Repenser le droit au développement 40 ans après la Déclaration des Nations Unies*. L'ouvrage reflète la volonté de susciter un dialogue intellectuel qui transcende les frontières disciplinaires et linguistiques. Réunissant des contributions en anglais et en français, le recueil aborde le droit au développement comme un cadre normatif vivant, dont la portée doit être évaluée à la lumière des réalités politiques, économiques, sociales, environnementales et technologiques de l'Afrique contemporaine et, plus largement, du Sud global.

L'objectif principal de cet ouvrage est de réexaminer la nature, le sens et la place du droit au développement quarante ans après l'adoption de ces deux instruments fondamentaux. Ces anniversaires ne sont pas envisagés comme de simples occasions de célébrer des acquis juridiques dont l'importance serait définitivement établie. Ils offrent plutôt l'occasion de réexaminer le décalage persistant entre les aspirations normatives et les réalités vécues, de cerner les obstacles institutionnels et structurels qui entretiennent ce décalage et d'explorer dans quelle mesure le droit au développement peut contribuer à l'avènement d'une prospérité durable. En mettant en dialogue la Déclaration des Nations Unies et la Charte africaine, l'ouvrage examine à la fois la pertinence continue de leurs engagements fondateurs et les difficultés liées à leur traduction en normes juridiques effectives, en mécanismes de gouvernance responsables et en améliorations concrètes des conditions de vie. Il s'interroge sur la capacité des cadres juridiques, des dispositifs institutionnels et des pratiques de développement existants à permettre aux individus et aux peuples de participer à la définition de leurs priorités, d'influencer les processus de développement et de partager équitablement leurs résultats. En définitive, ce double anniversaire

invite non seulement à dresser le bilan de ce que ces instruments ont accompli, mais aussi à réfléchir à la manière de mobiliser leurs principes pour construire un avenir plus inclusif, plus juste et plus durable en Afrique et au-delà.

Cette réflexion suppose une conception du développement qui dépasse les capacités productives et la croissance économique. Une prospérité ne saurait être qualifiée de durable lorsqu'elle repose sur la dépossession des communautés locales, la contraction d'emprunts assortis de conditions défavorables, l'épuisement des ressources naturelles et la marginalisation des populations vulnérables. De même, le développement ne peut être considéré comme inclusif lorsque les institutions publiques, les structures économiques et les infrastructures technologiques excluent les populations de toute participation réelle aux décisions qui affectent leur vie. Le droit au développement permet donc de s'interroger non seulement sur la réalisation du développement, mais aussi sur son organisation, les personnes qui y participent, celles qui en contrôlent l'orientation, celles qui en recueillent les bénéfices et les formes de responsabilité qui encadrent le processus.

L'ouvrage est organisé en trois parties interdépendantes. La première, « Repenser le droit au développement : fondements normatifs, gouvernance et mise en œuvre », examine les fondements conceptuels, juridiques et institutionnels de ce droit et étudie les moyens de le traduire en mécanismes concrets de mise en œuvre. La deuxième, « Développement, ressources, environnement et transformation de l'économie mondiale », porte sur l'économie politique du développement et aborde la gouvernance des ressources, les minerais critiques, les infrastructures, la justice environnementale, le commerce, la finance et la coopération internationale. La troisième, « Le droit au développement à l'ère de la justice sociale et de l'intelligence artificielle », analyse les liens entre le développement et les exigences de la dignité humaine, notamment en matière de sécurité alimentaire, de justice transitionnelle, de consolidation de la paix, d'égalité de genre, de gouvernance foncière, d'asile et de transformation du travail et de l'administration publique par l'IA. Bien que chaque partie possède son propre centre de gravité, leurs arguments se renforcent mutuellement. Les pages qui suivent présentent brièvement les contributions réunies dans l'ouvrage.

Partie I : Repenser le droit au développement : fondements normatifs, gouvernance et mise en œuvre

La première partie s'ouvre sur la question de savoir comment le droit au développement peut dépasser le stade de la reconnaissance formelle et jouer un rôle plus déterminant dans le droit et la gouvernance. Au chapitre 1, intitulé *The right to development at a constitutional moment: What could the Draft Covenant change?,* Gerard Emmanuel Kamdem Kamga examine l'importance potentielle du projet de pacte international relatif au droit au développement, qui pourrait constituer bien davantage qu'un nouvel instrument conventionnel. En étudiant ses effets normatifs et institutionnels possibles, l'auteur présente ce projet comme une occasion de repenser la place du développement en droit international ainsi que la répartition de l'autorité et des responsabilités dans l'ordre mondial du développement.

Au chapitre 2, Muyamba Mangu revient sur *Forty years of the Declaration on the Right to Development: From normative commitments to implementation*. Dans une perspective historique, l'auteur retrace l'évolution du droit au développement, depuis ses fondements normatifs jusqu'à son influence sur les stratégies de développement fondées sur les droits de l'homme et sur les cadres d'action internationaux, notamment les objectifs de développement durable. Il souligne que sa mise en œuvre exige des institutions plus solides, une coopération internationale renforcée et un engagement politique durable. Ensemble, ces deux premières contributions établissent l'idée directrice de l'ouvrage : la valeur durable de la Déclaration doit être appréciée non seulement à l'aune des principes qu'elle a consacrés, mais aussi au regard des transformations qu'elle peut produire dans les pratiques de développement.

Le cadre régional africain est au cœur du chapitre 3 intitulé *Beyond article 22 of the African Charter: The Draft Convention on the Right to Development as a Normative Reinforcement for the Right to Development in Africa*, Khothalang Moseli met en dialogue l'article 22 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le projet de convention internationale afin de déterminer si un instrument mondial contraignant pourrait renforcer la responsabilité, préciser les obligations et remédier aux limites du cadre régional existant. L'auteur attire également l'attention sur les questions encore irrésolues relatives à la coopération internationale, à la responsabilité des entreprises et

aux rapports entre les obligations en matière de développement et les régimes du commerce et de l'investissement.

Passant de la reconnaissance à la mise en œuvre concrète, Patrice Vahard soutient, au chapitre 4 intitulé *Beyond recognition: Human rights impact assessment as an operational framework for the right to development*, que l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme peut contribuer à intégrer la participation, la responsabilité, l'égalité et la durabilité dans les décisions de développement avant que des préjudices ne surviennent. En s'intéressant aux industries extractives, aux infrastructures et au développement territorial, l'auteur montre comment le droit au développement pourrait influer sur la conception des projets, leur gouvernance et la répartition équitable de leurs bénéfices. Il établit ainsi un lien pratique entre les ambitions normatives des contributions précédentes et les mécanismes institutionnels nécessaires à leur réalisation.

Au chapitre 5 intitulé *Anti-corruption frameworks as an implementation vehicle: Exploring the right to development as a normative lens for the UNCAC and the AUCPCC*, Anzanilufuno Munyai et Avitus A. Agbor examinent comment la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption peuvent être interprétées de manière à promouvoir le droit au développement. Plutôt que de considérer la lutte contre la corruption et le développement comme deux domaines juridiques distincts, les auteurs cherchent à rapprocher leurs préoccupations communes en matière de responsabilité, de participation et de développement équitable, au moyen d'une interprétation intégrée des obligations existantes.

La question de la participation est abordée plus directement au chapitre 6, *The right to participation and the enjoyment of the right to development in South Africa: Some reflections*, de Serges Djoyou Kamga. L'auteur examine les processus électoraux et la décentralisation comme des moyens permettant aux populations d'influencer les priorités de développement. Il souligne l'importance d'institutions participatives tout en mettant en évidence le décalage persistant entre participation politique et développement substantiel dans une société marquée par la pauvreté et les inégalités. Au chapitre 7 intitulé *The promise of the right to development: Advocacy as an enabler to the enforcement of the right to development in South Africa*, Mofihli Teleki prolonge cette réflexion en étudiant le plaidoyer, la communication et les partenariats

comme des moyens permettant aux communautés de formuler leurs revendications en matière de développement, de surveiller les institutions publiques et d'exiger qu'elles rendent des comptes. Ensemble, ces contributions rappellent que la participation ne doit pas se réduire à une consultation : elle doit permettre d'influencer les décisions et de demander des comptes aux débiteurs d'obligations quant aux résultats du développement.

Les contributions suivantes élargissent le champ conceptuel et géographique du débat. Au chapitre 8 intitulé *The right to development, the fulfilled life and the humanism of praxis: Contributions from Latin America*, Miguel Ángel Castañeda Barahona interroge les conceptions du bien-être qui sous-tendent les modèles dominants de développement. S'appuyant sur des critiques latino-américaines et sur les débats relatifs aux conditions nécessaires à la vie, il remet en cause la tendance à assimiler le développement à la production, à la consommation et à la modernisation économique. Il insiste plutôt sur la nécessité de maintenir le développement en prise avec les réalités vécues par celles et ceux qui en supportent les coûts.

Au chapitre 9, *From the revolutionary archive: A psychoanalytical reframing of the right to development*, Isaac Shai et Sivuyile Shai prolongent cette critique en soutenant que la domination coloniale perdure non seulement à travers les structures économiques et les institutions, mais aussi au moyen de rapports psychologiques, culturels et symboliques. Leur conception du développement comme libération souligne la nécessité de transformer à la fois les conditions matérielles et les formes de subjectivité par lesquelles la domination se reproduit. Au chapitre 10 intitulé *Two in one 'being different and be the same': how does the theory of ambivalence underpin right to development (rtd) and self-inflicted poverty?*, Clotaire Saah Nengou aborde la pauvreté persistante à travers la théorie postcoloniale de l'ambivalence. Il examine les tensions entre les aspirations au développement et certaines pratiques internes, telles que la mauvaise gestion et la criminalité financière, qui entravent leur réalisation. Pris ensemble, ces chapitres ajoutent une dimension critique à l'ouvrage : le développement exige de prêter attention non seulement aux contraintes extérieures et aux cadres juridiques, mais aussi aux relations historiques, culturelles et politiques qui façonnent la capacité d'agir et la responsabilité.

Les trois derniers chapitres de la première partie portent sur les enfants et les politiques publiques fondées sur les droits.

Au chapitre 11, *Advancing African children's right to development through Agenda 2063 : From continental aspirations to meaningful implementation*, Megha Nkem évalue dans quelle mesure l'agenda de développement à long terme de l'Union africaine traduit ses engagements envers les enfants en améliorations concrètes de leurs conditions de vie. En mettant l'accent sur la mise en œuvre, la responsabilité et l'investissement, l'autrice plaide pour que les droits des enfants, leur participation et leur intérêt supérieur occupent une place centrale dans les priorités de développement de l'Afrique. Au chapitre 12, *The right to development as a protective framework for internally displaced children: Challenges and prospects in Africa*, Rosecana Galadima Ankama applique une conception du droit au développement centrée sur l'enfant à la situation des enfants déplacés par les conflits, la violence, les changements climatiques et les projets de développement. Elle préconise de relier l'aide humanitaire à la protection des droits et au développement durable, plutôt que de limiter la protection des enfants déplacés à des secours temporaires.

La première partie se conclut par le chapitre 13, intitulé « Le droit au développement et les politiques publiques fondées sur les droits humains en Afrique », de Fatou Bintou Niang et Rokhaya Diagne. Le chapitre examine comment le droit au développement peut fournir un cadre normatif commun pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable au moyen de politiques publiques fondées sur les droits de l'homme. L'insistance sur la participation, la responsabilité, les capacités institutionnelles et le suivi renforce l'argument général de cette partie : le droit au développement prend tout son sens lorsqu'il est intégré à la conception, au financement, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Partie II : Développement, ressources, environnement et transformation de l'économie mondiale

Si la première partie établit les fondements normatifs et institutionnels du droit au développement, la deuxième examine comment ces fondements devraient orienter l'organisation de la vie économique et la gouvernance des ressources. Elle part du contraste persistant entre la richesse en ressources de l'Afrique et la répartition inégale des bénéfices qui en sont tirés. Ce contraste n'est pas présenté comme un simple problème économique, mais comme une question de droits,

de responsabilité internationale et de conditions nécessaires à une prospérité durable.

Au chapitre 14 intitulé *From extraction to a possible redemption: Reclaiming Africa's right to development in an era of illicit flows, debt crises and global financial inequity*, Gerard Emmanuel Kamdem Kamga analyse les contraintes structurelles qui empêchent la richesse en ressources et l'activité économique de se traduire par un développement partagé. En plaçant les flux financiers illicites, la dette et les inégalités financières mondiales au centre de l'analyse, l'auteur s'interroge sur ce que signifierait la reconquête du développement en tant que droit dans un ordre économique international qui limite souvent la capacité des États et des peuples africains à tirer bénéfice de leurs propres ressources.

Au chapitre 15, *Beyond extraction: Reimagining the right to development through critical minerals governance, climate justice and developmental constitutionalism*, Mohamed Alpha Koroma prolonge cette réflexion en l'inscrivant dans les transitions écologiques et numériques mondiales. Il se demande si l'extraction des minerais indispensables à la décarbonation et à l'innovation technologique peut légitimement être qualifiée de développement lorsque les communautés locales en supportent les coûts environnementaux, sociaux et culturels tout en n'en recueillant que des bénéfices limités. L'auteur propose une approche fondée sur le constitutionnalisme développemental, qui conçoit la gouvernance des ressources comme une responsabilité publique reposant sur la participation, le partage des bénéfices, la responsabilité environnementale et l'équité intergénérationnelle.

Les conséquences humaines des économies extractives sont mises en évidence au chapitre 16, *Defending the right to development in resource-rich Africa: Human rights defenders, critical minerals, and trafficking in Angola and the DRC*, de Marianne Séverin, Elena Scaccia et Marta Dias Sintra. À travers les cas de l'Angola et de la République démocratique du Congo, les autrices examinent les risques de traite et d'exploitation liés à l'extraction des minerais critiques ainsi que le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans la protection des populations vulnérables, en particulier des femmes et des enfants. Elles soulignent qu'une transition juste exige davantage que l'accès aux minerais : elle nécessite une protection effective, la responsabilité des entreprises et la participation réelle des communautés concernées.

Au chapitre 17, *The Declaration on the Right to Development at 40: Africa's 'infrastructural turn'*, Dorcas Basimanyane déplace l'attention

de l'extraction des ressources vers les capacités productives et institutionnelles nécessaires pour les transformer en prospérité durable. En examinant les initiatives africaines en matière d'infrastructures numériques et physiques, l'autrice plaide en faveur d'une plus grande souveraineté infrastructurelle et de formes de propriété permettant aux États et aux communautés africains de construire, de gouverner et de maîtriser les systèmes dont dépend de plus en plus le développement.

Les dimensions environnementales du développement sont étudiées au chapitre 18, *Strengthening the right to development through environmental governance principles during and post-conflict recovery: A multi-stakeholder cooperation framework for effective implementation*, de MT Gebregiorgs et YB Belete. Les auteurs examinent la contribution des principes de gouvernance environnementale au relèvement pendant et après les conflits armés, lorsque la dégradation écologique menace les moyens de subsistance, la résilience institutionnelle et le développement à long terme. Le cadre de coopération qu'ils proposent associe les États, les organisations internationales, les acteurs humanitaires et du développement, la société civile, les entreprises et les communautés concernées afin d'intégrer la protection de l'environnement au développement et à la consolidation de la paix.

Au chapitre 19, *The consequences of environmental, social and governance (esg) practices within the EU for the right to development in the Global South*, Serges Djoyou Kamga et Tom Zwart examinent les effets des pratiques européennes en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) sur le droit au développement dans le Sud global. Leur contribution s'interroge de manière critique sur la possibilité que les cadres européens, malgré leurs objectifs déclarés de durabilité, reproduisent des présupposés eurocentriques, désavantagent les acteurs du Sud global ou deviennent des instruments de protectionnisme vert. L'analyse élargit la réflexion sur les relations économiques internationales en posant la question de savoir qui définit les valeurs et les intérêts qui sous-tendent les normes d'évaluation du développement durable.

Au chapitre 20, *Environmental justice beyond anthropocentrism: A case for the recognition of the Ogoni River, Lake Bogoria, the Monchongoi Forest and similar natural entities as rights holders under the African Charter*, Oluwatosin Senami Adegun remet en question l'idée selon laquelle les atteintes à l'environnement ne devraient être réparées que lorsqu'elles causent un préjudice aux êtres humains. S'appuyant

sur la jurisprudence africaine en matière de droits de l'homme et sur la notion de droits bioculturels, le chapitre examine si les entités naturelles pourraient bénéficier d'une protection et de voies de recours qui leur soient propres en vertu de la Charte africaine. Il propose ainsi une conception plus large de la justice en matière de développement, dans laquelle l'intégrité des écosystèmes n'est pas seulement un moyen de parvenir à la prospérité humaine, mais constitue une préoccupation essentielle en soi.

Les contributions suivantes, rédigées en français, reviennent sur les minerais critiques et l'organisation des relations économiques mondiales. Au chapitre 21, « Droit au développement et nouveau paradigme africain de transformation des minerais critiques de la transition énergétique : cas d'étude de la RDC », Patrice Vahard examine comment la transformation locale et la création de valeur ajoutée en République démocratique du Congo pourraient favoriser la diversification économique, le développement territorial et une répartition plus équitable de la richesse minérale. De même, au chapitre 22, « L'exploitation des minéraux critiques, les droits humains et le droit au développement en Afrique face au défi de la transition énergétique », Marley Louvois Bajoun Kemadjou analyse la tension entre la demande croissante de minerais critiques et les conséquences de leur extraction sur les droits de l'homme. Les deux contributions soulignent que le rôle de l'Afrique dans la transition énergétique ne devrait pas se limiter à l'approvisionnement en matières premières : il devrait également lui permettre de capter la valeur économique tout en protégeant les populations et l'environnement.

Au chapitre 23, « Droit au développement, droit à un environnement sain et Objectifs de développement durable dans le contexte de la résurgence du concept de patrimoine commun de l'humanité », Pierre-François Mercure étudie les rapports entre le droit au développement, le droit à un environnement sain et la gestion durable des ressources qui ne relèvent pas directement de la juridiction d'un seul État. En examinant le concept de patrimoine commun de l'humanité, l'auteur cherche à déterminer comment les principes du droit international peuvent favoriser une gouvernance équitable et durable des ressources et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le débat se tourne ensuite vers le commerce régional et la coopération Sud-Sud. Au chapitre 24, « L'intégration économique

africaine sous le prisme du droit au développement : la ZLECAf, instrument de réduction des inégalités à l'épreuve de la filière du safou (Dacryodes edulis) au Cameroun », Ngoutane Peyou Soka Armelle confronte les promesses de développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) aux réalités des petits opérateurs de la filière du safou au Cameroun. Le chapitre met en évidence la nécessité d'un soutien juridique et institutionnel permettant aux producteurs locaux de participer véritablement aux marchés régionaux et de bénéficier des retombées de l'intégration. Au chapitre 25, « De la libéralisation des échanges aux devoirs de développement : la ZLECAf peut-elle opérationnaliser le droit au développement par la diligence raisonnable des entreprises ? », Nitish Monebhurrun se demande si la ZLECAf peut dépasser la seule libéralisation des échanges en encourageant des obligations de diligence raisonnable des entreprises qui favorisent les capacités locales, la participation des communautés et le partage équitable des bénéfices. Ensemble, ces contributions examinent comment l'intégration régionale pourrait devenir un instrument de justice en matière de développement, plutôt qu'une fin mesurée principalement à l'augmentation des échanges.

La deuxième partie s'achève par le chapitre 26, dans lequel Christophe Dongmo étudie les « Considérations stratégiques du droit au développement et de la coopération Sud-Sud dans l'essor des relations Chine-Afrique ». En analysant les rapports entre la coopération Sud-Sud et le droit au développement, l'auteur examine les possibilités de solidarité et de partenariat équitable dans les relations entre la Chine et l'Afrique, tout en tenant compte des préoccupations relatives aux libertés fondamentales et au traitement des travailleurs africains. Il revient ainsi à une question centrale de l'ouvrage : les partenariats internationaux permettent-ils aux peuples africains de mieux maîtriser leur développement ou reproduisent-ils des relations dans lesquelles les bénéfices et les coûts demeurent inégalement répartis ?

Partie III : Le droit au développement à l'ère de la justice sociale et de l'intelligence artificielle

La troisième partie met les arguments normatifs et d'économie politique de l'ouvrage en rapport plus étroit avec les questions de justice sociale, de conflit, de vulnérabilité et de transformation technologique. Elle part du constat que la prospérité durable ne peut être dissociée des conditions dans lesquelles les personnes vivent, travaillent, participent

à la vie publique et se relèvent après des violences. Elle examine également la manière dont les technologies émergentes modifient la répartition des possibilités et du pouvoir, ainsi que la capacité du droit au développement à fournir un cadre garantissant que ces transformations restent inclusives et soumises à l'obligation de rendre des comptes.

Au chapitre 27, *Access to food and the right to development: Challenges to the realisation of article 8 of the 1986 Declaration in the Brazilian context*, Cristiane Derani, Tuana Paula Lavall et Gabriel Pedroza Bezerra Ribeiro examinent la persistance de la faim au Brésil malgré les engagements constitutionnels et institutionnels en faveur du droit à l'alimentation. En distinguant les conditions matérielles d'accès aux ressources essentielles de l'exigence procédurale de participation du public, les auteurs montrent comment les revirements politiques et les inégalités structurelles peuvent entraver la réalisation du droit au développement. Leur contribution souligne l'importance d'associer les garanties juridiques à des institutions durables et à des réformes assurant un accès équitable aux ressources essentielles.

Au chapitre 28, *Expanding pathways for the right to development within the context of transitional justice*, Tonny Raymond Kirabira et Yemserach Legesse étudient comment la responsabilité, les réparations, la recherche de la vérité, la réforme institutionnelle et la réconciliation peuvent contribuer à une transformation socio-économique plus large dans les sociétés sortant d'un conflit ou d'un régime autoritaire. S'appuyant sur les expériences de l'Ouganda et de l'Éthiopie, les auteurs soutiennent que la justice transitionnelle et le droit au développement ne devraient pas être envisagés comme des démarches distinctes. Les considérations relatives au développement devraient plutôt éclairer la conception des réparations, la répartition des ressources et la participation des communautés touchées à la reconstruction des institutions et à la prévention de la répétition des violations.

Au chapitre 29, *The right to development through peacebuilding within the Anglophone conflict in Cameroon: Between national and externally driven reconstruction processes*, Sakah Bernard Nsaidzedze et Wankuy Theodore Lontum analysent les processus de reconstruction et de consolidation de la paix dans les régions anglophones du Cameroun. Ils examinent si les initiatives nationales et celles soutenues par des acteurs extérieurs peuvent promouvoir le droit au développement alors que la violence et les contestations politiques persistent. Les

auteurs soulignent que la reconstruction doit répondre aux besoins des populations concernées et contribuer à une paix durable, plutôt que de traiter les infrastructures et les programmes de relèvement comme des substituts à une véritable résolution politique du conflit.

Le lien entre légitimité politique et développement est au centre du chapitre 30, *From constitutional capture to military rule in Francophone Africa: Rethinking the legitimacy paradox of unconstitutional changes of government through the right to development*, de Gerard Emmanuel Kamdem Kamga. L'auteur examine les conditions politiques et constitutionnelles qui entourent l'émergence de régimes militaires en Afrique francophone et interroge les limites des approches qui évaluent les changements anticonstitutionnels de gouvernement sans tenir suffisamment compte des déficits de légitimité et des revendications liées au développement qui les précèdent. En mobilisant le droit au développement dans ce débat, il examine comment la légitimité constitutionnelle doit être évaluée conjointement avec la participation, la responsabilité et les conditions matérielles de vie, sans considérer la prise du pouvoir par les militaires comme une solution automatique à l'échec démocratique.

La justice de genre occupe une place centrale au chapitre 31, *Criminal accountability for intimate partner violence and the right to development: A comparative analysis of Nigeria and Italy*, de Hameenat Bukola Ojibara, Azubike C Onuora-Oguno et Maria Margherita Salvadori. Les auteurs analysent la violence entre partenaires intimes comme un obstacle structurel à la participation des femmes au développement social et économique, puis comparent le rôle de la responsabilité pénale et celui du droit au développement dans la lutte contre cette violence. Leur analyse montre pourquoi la sanction ne suffit pas : un développement véritable exige également de s'attaquer aux inégalités sociales et économiques qui favorisent la violence et limitent l'autonomie, l'égalité et les possibilités offertes aux femmes.

Les deux contributions suivantes, en français, examinent comment des dispositifs de gouvernance plus inclusifs peuvent renforcer les droits liés au développement. Au chapitre 32, « Gouvernance foncière inclusive au Nord-Cameroun : les technologies géospatiales au service des groupes marginalisés et des populations vulnérables », Simon Pierre Petnga Nyamen étudie l'utilisation des technologies géospatiales pour suivre l'inclusion dans la gouvernance foncière et renforcer la participation des groupes marginalisés, notamment les femmes, les

jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées. L'accent mis sur le consentement éclairé, la souveraineté des communautés sur leurs données et l'accessibilité rappelle que les outils technologiques doivent soutenir les droits des personnes auxquelles ils sont destinés à bénéficier, et non les compromettre.

Au chapitre 33, « Le droit au développement à l'épreuve de la crise du financement de l'asile en Afrique subsaharienne : repenser le nexus asile-humanitaire-développement », Catherine Patricia Ondo aborde les difficultés auxquelles sont confrontés les États qui accueillent des demandeurs d'asile dans un contexte de diminution du financement international et de contraintes structurelles persistantes en matière de développement. Elle examine si une meilleure articulation entre l'asile, l'aide humanitaire et le développement peut protéger les réfugiés tout en respectant les priorités et les obligations des États d'accueil et de leurs communautés. Le chapitre inscrit ainsi la protection des réfugiés dans une réflexion plus large sur la solidarité internationale et le partage équitable des responsabilités.

Les trois derniers chapitres portent explicitement sur l'intelligence artificielle et l'avenir du développement. Au chapitre 34, *The right to work in the age of AI: Examining the right to development under the AU Charter as a framework for protecting workers from job displacement*, Shirley Genga examine les risques que l'automatisation fondée sur l'IA fait peser sur les moyens de subsistance, l'emploi et le droit au travail. L'autrice soutient que le droit au développement peut guider les États africains vers des politiques proactives et centrées sur l'être humain en matière de reconversion professionnelle, de protection sociale, de participation des travailleurs et de répartition équitable des bénéfices technologiques. Elle remet également en cause l'idée selon laquelle le progrès technologique créerait automatiquement suffisamment de nouvelles possibilités pour compenser les pertes d'emplois.

Au chapitre 35, *Decolonising the algorithmic state: The right to development as a Pan-African framework for AI-driven governance in Zimbabwe*, Bismark Mutizwa et Serges Djoyou Kamga examinent comment la gouvernance algorithmique risque de reproduire des formes coloniales de discrimination, d'extraction et d'exclusion. Les auteurs proposent une approche panafricaine fondée sur les droits, qui place la participation, la répartition équitable, la responsabilité des pouvoirs publics et une véritable coopération internationale au cœur de la transformation numérique. En étudiant notamment les mécanismes d'évaluation de l'impact, de plainte et de contentieux stratégique, ils

explorent aussi la manière dont le droit au développement pourrait offrir des moyens concrets de contester les formes préjudiciables de pouvoir algorithmique.

Enfin, au chapitre 36, *From centralised AI to democratic systems: AU-aligned pathways for economic justice and the right to development*, Elisabeth Achancho Etagha analyse la concentration des données, du contrôle algorithmique et de la valeur économique dans les systèmes d'IA centralisés, en particulier ceux dominés par des acteurs extérieurs. S'appuyant sur les instruments de l'Union africaine et les cadres régionaux d'intégration numérique, l'autrice propose un modèle de gouvernance démocratique de l'IA fondé sur la participation, le contrôle indépendant, la souveraineté numérique et l'harmonisation régionale. Sa contribution essentielle consiste à montrer que la responsabilité démocratique et la justice distributive ne font pas obstacle à l'innovation technologique : elles sont au contraire indispensables pour que l'IA fasse progresser le droit au développement.

Repenser le droit au développement : de la résilience à la prospérité durable

Pris dans leur ensemble, les chapitres montrent que le droit au développement n'est ni une promesse qui se réaliserait d'elle-même ni un substitut à des institutions efficaces, à des politiques publiques pertinentes ou à la responsabilité politique. Son potentiel transformateur dépend de la manière dont il est interprété, institutionnalisé et appliqué aux décisions qui façonnent la vie des populations. Les contributions montrent également que les obstacles au développement ne peuvent être expliqués par un récit unique. Ils résultent de l'interaction entre les défaillances de la gouvernance nationale, les relations économiques internationales inégales, les modèles extractifs, les atteintes à l'environnement, les conflits, l'exclusion sociale et les dispositifs technologiques qui concentrent le pouvoir et les bénéfices.

L'un des arguments récurrents de l'ouvrage est que la reconnaissance juridique, bien qu'indispensable, ne suffit pas. Le droit au développement doit influer sur le fonctionnement des institutions, l'affectation des ressources publiques, la réglementation des entreprises, la gestion des ressources naturelles, la conception des dispositifs commerciaux régionaux et la gouvernance des nouvelles technologies. Il doit aussi offrir aux populations concernées de véritables possibilités de participer aux décisions, d'exiger des comptes et de partager équitablement les

résultats. Cela suppose de relier les normes juridiques internationales et régionales aux constitutions nationales, aux politiques publiques, aux pratiques institutionnelles et à des mécanismes de recours accessibles.

Le recueil remet également en question l'idée selon laquelle le développement de l'Afrique pourrait être assuré simplement par l'extraction accrue de ressources, l'emprunt de sommes plus importantes ou l'adoption de nouvelles technologies. Ces démarches peuvent contribuer au développement, mais leur valeur dépend des relations sociales et des dispositifs de gouvernance qui les encadrent. Les infrastructures doivent servir les communautés, les richesses minérales doivent contribuer à la prospérité locale et nationale, l'intégration régionale doit créer des possibilités à tous les niveaux de la société, la gouvernance environnementale doit protéger les personnes et les écosystèmes, et l'intelligence artificielle doit être organisée autour de la dignité humaine, de la participation démocratique et d'une répartition équitable, plutôt que de la seule efficacité et de la concentration du pouvoir. Le quarantième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies offre ainsi l'occasion de repenser le rapport entre résilience et prospérité. La résilience est essentielle dans des contextes marqués par les injustices historiques, la vulnérabilité économique, les pressions environnementales et l'instabilité politique. Elle ne devrait toutefois pas devenir une injonction faite aux communautés de supporter indéfiniment les privations ou de s'adapter à des systèmes qui reproduisent les inégalités. Elle doit plutôt être comprise comme un fondement de la transformation, c'est-à-dire la capacité des personnes et des institutions à affronter les contraintes structurelles, à définir leurs priorités de développement et à créer les conditions d'une prospérité durable et partagée.

En définitive, l'ouvrage défend une conception du droit au développement dans laquelle le progrès ne se mesure pas seulement à la richesse créée, aux ressources extraites, aux infrastructures construites ou aux technologies adoptées. Il se mesure également à la possibilité, pour les populations, de participer réellement aux décisions qui les concernent, à l'égalité des chances pour les femmes, les enfants, les personnes déplacées et les autres groupes marginalisés, à la capacité du changement économique et technologique d'améliorer la dignité humaine plutôt que de la compromettre, à la gestion des ressources naturelles dans l'intérêt commun et intergénérationnel, ainsi qu'à la responsabilité des institutions nationales et internationales quant aux

conséquences de leurs choix. En réunissant des perspectives juridiques, politiques, économiques, environnementales et interdisciplinaires provenant d'Afrique et d'ailleurs, cet ouvrage entend contribuer à une compréhension renouvelée du droit au développement comme cadre de l'autonomie démocratique, de la justice sociale et de la prospérité durable. Quarante ans après la Déclaration, le défi ne consiste pas simplement à réaffirmer l'importance normative du droit au développement, mais à renforcer sa capacité à façonner les conditions dans lesquelles les individus et les peuples peuvent déterminer leur développement, y participer et en bénéficier. Telle est la contribution que souhaite apporter cet ouvrage : repenser le droit au développement, non comme une promesse indéfiniment différée, mais comme un fondement concret et transformateur d'un avenir plus équitable et plus durable.

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à Lizette Hermann, directrice de la Pretoria University Law Press (PULP); aux relecteurs linguistiques et stylistiques, Isabeau de Meyer et Prof Clotaire Saah Nengou; ainsi qu'à Quillene Vertue, pour son aide à la rédaction. Travaillant dans des délais extrêmement serrés, il et elles ont su garder leur sang-froid et faire preuve de professionnalisme tout au long du projet, garantissant ainsi que cet ouvrage soit réalisé selon les normes les plus élevées, sans aucun compromis sur la qualité.

Gerard Emmanuel Kamdem Kamga, Patrice Vahard, Serges Djoyou Kamga, Marianne Severin & Frans Viljoen (eds)

Contributors/Contributeurs

Gerard Emmanuel Kamdem Kamga is an Associate Professor at the Free State Centre for Human Rights and Programme Director, Research and Postgraduate Studies at the Law Faculty, University of the Free State. His research examines the relationship between violence, sovereignty and the rule of law in post-colonial societies. Adopting an interdisciplinary approach drawing on constitutional law, human rights law, political theory and postcolonial scholarship, his work critiques how legal and political institutions normalise violence, exclusion and inequality, while contributing to debates on development justice, renewal and inclusive political communities.
email: kamdemkamgage@ufs.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0000-0002-8828-1323

Muyamba Mangu holds a PhD in Law from the University of South Africa (UNISA) and a Master's degree in Multidisciplinary Human Rights from the University of Pretoria (UP). Dr Mangu is currently a lecturer at the Department of Private Law, Faculty of Law, University of the Free State. His areas of expertise include, but are not limited to, human rights, the right to development, business and human rights, environmental law, corporate social responsibility and gender studies.
Email: ManguM@ufs.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0000-0001-7450-0102

Khothalang Moseli is a human rights scholar with a multidisciplinary academic and professional background spanning law and social sciences. He holds a PhD in Human Rights Law (University of the Free State), a Master's degree in Human Rights (University of the Free State), a Bachelor of Social Work (University of South Africa) and has completed advanced human rights courses at the University of Pretoria. He is currently a Lecturer and Coordinator in the Disability Rights Unit in the Dean's Office at the Faculty of Law at the University of the Free State.
Email: khothalangmoseli@gmail.com
ORCID ID: https://orcid.org/0000-0002-8400-5081

Patrice Vahard is Director of the United Nations Joint Human Rights Office in the Democratic Republic of the Congo. He holds an LLD from the University of South Africa, specialising in the right to development, and a PhD in Sociology of Governance from the Université de l'Alliance Chrétienne d'Abidjan (UACA), Côte d'Ivoire. His areas of interest include human rights, governance, the rule of law and development.
Email: patricevahard@pehe.org
ORCID:https://orcid.org/0009-0007-1489-5588

Anzanilufuno Munyai is a Senior Lecturer at the African Centre for Transnational Criminal Justice, Faculty of Law, University of the Western Cape. Her research sits at the intersection of law, governance and social justice, with a particular focus on anti-corruption, the right to development, and dismantling neo-colonial structures in Africa. She is the author of the monograph *Overcoming the corruption conundrum in Africa: A socio-legal perspective*, which develops an Afrocentric approach to understanding corruption on the continent; and co-editor of *Advancing SADC institutional and normative framework* (Juta).
Email: amunyai@uwc.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0000-0002-8832-2842

Avitus A Agbor is a Research Professor of Law at North West University. His research focuses on hate speech and accessorial liability in serious crimes in international criminal law and justice; international human rights law; international crimes; criminal law; democratic governance and political leadership. He has published extensively on issues that touch on the right to development, good governance; corruption; democratic accountability and socio-economic rights. He is currently an NRF C-2 rated researcher, and has authored three monographs.
Email: Avitus.Agbor@nwu.ac.za
ORCID: http://orcid.org/0000-0001-9647-4849

Serges Kamga is a Professor of Human Rights Law and the dean of the Faculty of Law at the University of the Free State, South Africa. He is the UN Council Expert Mechanism on the Right to Development, representative of the African states. He is an executive member of the International Association of Constitutional Law. Professor Kamga holds a C1 rating from the South African National Research

Foundation (NRF) and is a member of the Academy of Science of South Africa.

Email: Kamgasad@ufs.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0009-0001-6803-9580

Mofihli Teleki is a Research Fellow, Department of Mercantile Law, University of the Free State. His research interests include the right to development, international financial flows, public policy, governance, human rights and gender equality.

Email: mofihli.teleki@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0000-0001-9527-3236

Miguel Ángel Castañeda Barahona is an independent researcher based in Bogotá, Colombia, and a socio-cultural adviser with the Socio-Legal Laboratory for Public Sector Innovation at Fundación Gaia Amazonas. He holds an MA in Human Rights and the Arts from Bard College and an undergraduate degree in Languages and Culture, with an emphasis in cultural studies, from Universidad de los Andes. His research and practice address human rights, development, indigenous territorial autonomy, intercultural dialogue and participatory work with Indigenous and rural communities.

Email: mcastaneda@gaiaamazonas.org
ORCID: https://orcid.org/0000-0001-9248-2091

Isaac Shai is an Associate Professor of Law and a Research Fellow at the Centre for Human Rights, University of Free State. He earned his BA, LLB from Wits University, LLM from UNISA and LLD from the University of Pretoria focusing on legal philosophy, constitutional theory and the systems theoretical approach to law. His research interests include post-apartheid jurisprudence, post-apartheid constitutionalism, South African legal culture and postcolonial and decolonial approaches to law. His current projects include modernity, colonialism and constitutionalism, legal culture and legal reasoning in South Africa, law and development, constitutionalism and radical transformation in South Africa. He is also a practising advocate of the High Court of South Africa and a member of the Pan-African Bar Association of South Africa (PABASA).

Email: advocateshai@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0000-0001-7686-8306

Sivuyile Shai is a Lecturer and researcher, School of Development Studies at the University of Mpumalanga, South Africa. She holds a PhD in Psychology (Industrial Psychology) from UNISA, MA (I/O Psychology) and BA Hons (I/O Psychology) from Wits University, and Bachelor of Commerce from Rhodes University. Her research interests span both theoretical and practice areas of psychology, including organisational behaviour, Afrocentric paradigms, systemic inequalities in the workplace, organisational dynamics and ethical leadership.
Email: Shais.psychologist@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0009-7885-4421

Clotaire Saah Nengou is Professor of Humanities and Letters at the Department of Foreign Languages, Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Osun State, Nigeria. He teaches applied linguistics, text semiotics and comparative literature. As comparatist, his area of research crosses also matters of law and linguistics, which contributes immensely to the importance of parallelism in a multidisciplinary field such as comparative literature. Saah Nengou holds a *Licence ès Lettres* (BA degree) from the University of Yaoundé, a Master's degree (MA) and a doctoral degree (PhD Arts) from the University of Ibadan. He has published extensively.
Email: saneclo2012@gmail.com
ORCID: https//orcid.org/0009-0002-4508-2110

Megha Nkem is a Postdoctoral Research Fellow at the University of the Free State, working in the Dean's Office, Faculty of Law. Her research focuses on human rights, particularly children's rights in Africa and their advancement within the framework of Agenda 2063 and the right to development. She holds an LLD from the University of the Free State and a Master's degree in International Law from the University of Johannesburg. She has over ten years' experience in the human rights sector.
Email: meghankem84@outlook.com ; Nkem.M@ufs.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0009-0006-4851-5136

Rosecana Ankama is a doctoral candidate with the Centre for Human Rights at the University of the Free State, Bloemfontein, South Africa. Her area of research and interest includes human rights and dispute resolution. She is a fellow of the Nigerian Institute of Chartered Arbitrators and the Institute of Professional Managers and Administrators.
Email: mailroskay@gmai.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0003-5406-8625

Rokhaya Diagne holds a PhD in political science and is currently a postdoctoral researcher at the Rose Dieng France-Senegal University. Her research focuses on gender, women's political participation, their economic empowerment and the informal sector. She is a tutor at the Cheikh Hamidou Kane Digital University and an associate researcher at Institut Fondamental d'Afrique Noire – Cheikh Anta Diop IFAN.
Email: diagnerokhaya4@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0008-5952-1130

Fatou Bintou Niang is a PhD student in Political Science, specialising in Public Policy, at Gaston Berger University in Saint-Louis, where she works as a temporary teaching assistant. She is also a tutor at Cheikh Hamidou Kane Digital University and a researcher at the International Centre for Human Rights, Peace and Policy. She took part in the World Bank Youth Forum (2026) and the Continental Capacity Building Training Programme on AU Shared Values Instruments (2026).
Email: niangfatoubinetou@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-3822-7912

Mohamed Alpha Koroma is a legal scholar, diplomat and governance strategist with over a decade of executive leadership advancing institutional reform, policy integration and sustainable development across Africa. He serves as Head of the African Peer Review Mechanism (APRM) Continental Secretariat Liaison Office to the African Union, bridging high-level continental policy with transformative governance frameworks. A doctoral candidate in law at Addis Ababa University, Koroma's research operates at the intersection of legal pluralism, critical minerals governance, customary property rights, and developmental constitutionalism in the Global South. His multidisciplinary academic profile

encompasses an LLB (Hons) and dual degrees (BSc Hons, MSc) in Development Studies from Njala University, alongside a BA in Applied Theology (CTM/CTC)

Email: medakoroma06@gmail.com / koromamohamedalpha10@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-8043-064X

Marianne Séverin holds a PhD in political sciences at Sciences Po Bordeaux (France). She is an Afrodescendant Research Fellow at the Department of Public Law, University of the Free State. Her areas of research include human rights, including the right to development, corruption, illicit financial flows, human trafficking in a context of critical mineral mining and civil society, including human rights defenders in Africa.

Email: marianne.severin@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0000-0001-5662-1226

Elena Scaccia graduated with a double-degree Master's programme in Public and Cultural Diplomacy at the University of Studies of Siena (Italy) and International Relations and Public Diplomacy at the Jagiellonian University in Krakow (Poland). This is the third international conference on the Right to Development, after the 7th edition of 2024 in Lisbon, Portugal, and the 8th edition of 2025 in Siena, Italy. She is interested in politics, sustainability and human rights. She believes that participation in such events can be a genuine turning point in improving the global situation.

Email: elenascaccia@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0001-7822-5918

Marta Dias Sintra holds a master's degree in law, with a concentration in Legal Sciences, from the Autonomous University of Lisbon. She is currently preparing for the judicial exams. She has participated in various international conferences including the 8th International Conference on the Right to Development, on 4, 5 and 6 November 2025, at the University of Siena, Italy, with the theme 'Child trafficking in the exploitation of critical minerals in Central Africa: Between invisibility and impunity'.

Email: marta_sintra@hotmail.com/ mcdsintra.xiqquita@gmail.com
ORCID:https://orcid.org/0009-0007-1928-0320

Dorcas Basimanyane is an international development law expert with a background in trade and investment, technology and development, emerging technologies, extractives, indigenous peoples' rights, business and human rights, and human rights due diligence. She is Regional Coordinator of the African Coalition for Corporate Accountability (ACCA), hosted by the Centre for Human Rights, University of Pretoria, where she also manages the Business and Human Rights Unit and coordinates the Trade and Investment in Africa Master's Programme.
Email: basimanyane.k@up.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0009-0001-3566-3272

Yemesrach Belay Belete is a PhD Candidate at the School of Law, Addis Ababa University, where she also teaches law to LLB students. She holds an LLM in Natural Resource Governance. She has over eight years of academic experience, having served as a faculty member at the School of Law, Mekelle University, before joining the Ethiopian Defence University, where she served as a faculty member and Head of the Department of Law. She has also worked as a Project Coordinator at Eco-Justice Ethiopia. She is a licensed attorney and legal consultant with academic and professional interests in law, human rights, humanitarian law, environmental justice and development.
Email: belete.yemesrach@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-1723-1752

Merhatbeb Teklemedhn Gebregiorgs is an Associate Professor of Law and Sustainable Development specialising in environmental law, sustainable development, environmental taxation, and environmental justice. He holds a PhD in Law from Tilburg University and an MA in Environment and Development from Addis Ababa University. He has extensive teaching and research experience at Mekelle University and has published on environmental taxation, public interest litigation, environmental justice, and sustainable waste management. His current research interests include environmental governance, sustainable development, and post-conflict recovery.
Email: merhatbeb2020@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-3020-7116

Tom Zwart is a professor of Cross-Cultural Law at Utrecht University and an extraordinary professor at the Law Faculty of the University of the Free State. From 2007 to 2017 he served as the Director of the Netherlands School of Human Rights Research, in which the Dutch universities have pooled their resources in the field of human rights. He has been a visiting professor at a number of universities, including Cambridge University in the UK, Sciences Po in France, and South West University of Political Science and Law in China. Prior to assuming his academic responsibilities, Zwart served as the head of the European and Legal Department of the Dutch ministry of the Interior, as senior legal adviser to the Dutch Deputy Prime Minister, and as a diplomatic representative to the Council of Europe and the European Union.
Email: t.zwart@uu.nl
ORCID: https://orcid.org/0009-0005-9206-8188

Oluwatosin Senami Adegun is a legal practitioner. She is a doctoral student at the Centre for Human Rights, University of Pretoria where she is also an academic tutor in the Master's programme in Human Rights and Democratisation in Africa. She holds a BA degree from the University of Lagos in Nigeria and a Master's degree in Human Rights and Democratisation in Africa from the University of Pretoria. Her research interests include corporate accountability, environmental rights and children's rights.
Email: tosinadegun99@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0004-6246-5388

Marley Louvois Bajoun Kemadjou studied law at the University of Douala in Cameroon. He holds a PhD in public international law from the same institution. He is currently an associate lecturer at the University Institute of Technology (IUT) at the University of Douala. For several years, he has taken a particular interest in the issue of the right to development. In this regard, he is a member of the African Network on the Right to Development.
Email: bakemalo@gmail.com
ORCDI: https://orcid.org/0009-0005-6578-3266

Pierre-François Mercure is a professor at the Faculty of Law, Université de Sherbrooke. He holds a PhD in international development law from the University of Nice. He is a researcher at the Centre for Research on Regulation and Governance Law at the University of Sherbrooke. He has been a visiting researcher at the Universities of Nice, Aix-Marseille, Limoges, Brasília, and at the European University Institute in Florence. His research focuses on international development law.
Email: pierre-francois.mercure@usherbrooke.ca
ORCID: https://orcid.org/0009-0005-6677-6076

Soka Armelle Ngoutane Peyou is a lawyer, lecturer and researcher, and an expert in governance. She supports public institutions and NGOs in strengthening governance through the implementation of ethical and compliance frameworks. At the Bois IUT of the University of Yaoundé I, she teaches on issues relating to forest governance and community participation in development in the Congo Basin. Committed to social justice, she chairs RADDHO – Cameroon and is Vice-President of the African Women Leadership Colloquium. Her work combines academic expertise, institutional action and the defence of human rights in the pursuit of inclusive development in Africa.
Email: sokalange@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0002-2510-0211

Nitish Monebhurrun is a professor of law at the University Centre of Brasília (CEUB, Brazil), where he heads the Business, Human Rights and Public Policy Clinic. He is also an arbitrator (CAMESC/ALAM), an expert for the United Nations (Division for Ocean Affairs and the Law of the Sea) and a consultant in international law. A visiting professor at the Universidad de La Sabana (Colombia), he is a research associate at the University of Brasília and at the Observatory on International Migration. He is also editor-in-chief of the *Brazilian Journal of International Law*. He holds a PhD in international law and a Master's II in international economic law from the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne; he also holds a Master's I in international law from the University of Jean Moulin Lyon III and a Bachelor's degree in law from the University of Lumière Lyon 2.
Email: nitish.monebhurrun@ceub.edu.br
ORCID: https://orcid.org/0000-0003-4049-1775

Christophe Dongmo is Country Director of the Cameroon Centre for Democracy and Human Rights (CCDHR) and associate editor of the journal *Constitutional Studies* (University of Texas at Austin). Previously, he served as Senior Regional Executive Officer for Central Africa at the International Committee of the Red Cross (ICRC); Resident Representative at the Denis & Lenora Foretia Foundation and visiting researcher at The Hague Academy of International Law. He holds degrees in international human rights law (University of the Witwatersrand, South Africa), the history of American diplomacy (Vanderbilt University, USA), and international economics and political science (Johns Hopkins University, USA)
Email: dchristo2002@yahoo.com
ORCID: https://orcid.org/0000-0003-4263-1380

Cristiane Derani is Professor of International Environmental Law at the Federal University of Santa Catarina (UFSC), Brazil. She holds a PhD in Law from the University of São Paulo (USP) and conducted postdoctoral research at EHESS, the University of Cambridge (C-EENRG), and Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Her research focuses on economic environmental law and the transformation of food systems. She was Pro-Rector for Graduate Studies at UFSC (2018-2022). Since 2025, she has been Director of Academic Relations Programmes for the Global Alliance Against Hunger and Poverty.
Email: cristiane.derani@ufsc.br
ORCID: https://orcid.org/0000-0003-2861-2626

Tuana Paula Lavall is a doctoral candidate in law at the Federal University of Santa Catarina (UFSC), Brazil, where she conducts research within the line of international order, justice and sustainability. She holds a Master of Laws and a Bachelor of Laws from the Community University of the Chapecó Region (Unochapecó). She is a member of the research group Advanced Studies in Environment and Economics in International Law (UFSC/CNPq).
Email: tuanalavall@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0000-0001-8876-4299

Gabriel Pedroza Bezerra Ribeiro is a doctoral candidate in Law at the Federal University of Santa Catarina (UFSC), Brazil, and a State Attorney of Santa Catarina. His research focuses on international economic environmental law and transnational regulation. He holds a Master of Laws from UFSC (with Erasmus+ mobility at the University of Siena).
Email: gabrielpedrozabr@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0006-0214-8545

Tonny Raymond Kirabira is a legal practitioner and academic. He has published widely on international law, human rights and transitional justice. His major publications include *Transnational networks and justice in the Global South: Comparative examination of African and Asian contexts* (Springer 2025). He worked as a Visiting Professional in the Office of Public Counsel for Victims at the International Criminal Court. He is the Vice-Chairperson of the Uganda Law Society's Research and Publications Committee. He has also taught at the Universities of Greenwich, Portsmouth, and Royal Holloway, University of London.
Email t.kirabira@uel.ac.uk
ORCID https://orcid.org/0000-0003-3100-6133

Yemserach Legesse Hailu is a human rights lawyer, academic, and women's rights advocate with expertise in human rights, gender justice, legal reform and policy advocacy. She has published on women, peace and security, gender equality and human rights, including *Language barriers in criminal proceedings in Ethiopia*, published in *Acta Humana* (2021), and *Normative frameworks for women's peace and security in Ethiopia* (UN Women, 2023). She is Director of the Partnership Department at the Ethiopian Human Rights Commission and previously directed its Women's and Children's Rights Department. She has also taught at Ethiopian Civil Service University and consulted for UN Women, IGAD, USAID, and FIDA Uganda.
Email: yemserach.legesse@ehrc.org
ORCID https://orcid.org/0009-0007-4191-8730

Sakah Bernard Nsaidzedze is a Senior Lecturer of peace, conflict and development studies at the Department of International Relations & Conflict Resolution, University of Buea; Department of Peace Studies & Humanitarian Action at Heritage University Institute of Peace & Development Studies; and at the Pan-African University, Institute of Governance, Humanities & Social Sciences (PAUGHSS), University of Yaounde-II, Soa. He holds a PhD and a Master's degree in Governance and Regional Integration from PAUGHSS, and a BSc in Sociology and Anthropology from the University of Buea-Cameroon.
Email: Bernard.nsai@gmail.com,
ORCID: https://orcid.org/0000-0002-9208-3469

Wankuy Theodore Lontum holds a Master of Science in Peace Studies and Humanitarian Action from the Heritage University Institute of Peace and Development Studies, Yaoundé Cameroon. He specialises in peace building, humanitarian action and development. He is a Junior Peacebuilding consultant with Swisspeace Cameroon Mediation programme where he has contributed to peacebuilding and dialogue initiatives in Cameroon.
Email: theodorey2k11@yahoo.com,
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-1170-9436

Hameenat Bukola Ojibara specialises in human rights, gender-based violence and family law. Her research contributes to legal reforms and policies that protect children, women and other vulnerable groups in Africa. She is a kecturer at the Faculty of Law, and also the Deputy Director, Institute for Legislative Studies, University of Ilorin, Nigeria.
Email: ojibara.hb@unilorin.edu.ng
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-4517-2630

Azubike C OnuoraOguno is a scholar of human rights, constitutional development and education law. His research advances transformative governance, rightsbased development, and the protection of vulnerable groups in Africa. He is a sabbatical Research Professor at the Faculty of Law, University of the Free State, South Africa.
Email: onuoraoguno.ac@unilorin.edu.ng
ORCID https://orcid.org/0009-0009-1926-8764

Maria Margherita Salvadori is a Professor of International Law at the University of Turin, Italy.
Email: margherita.salvadori@unito.it
ORCID: orcid.org/0000-0002-8023-9809

Simon Pierre Petnga Nyamen is a Senior Lecturer at the École Normale Supérieure of the University of Bertoua. A specialist in urban geography and an expert in geomatics, he is a member of the team at the Geomatics Laboratory at the University of Ngaoundéré, the Cameroonian Academy of Young Scientists (CAYS), the African Geographical Society (SAG), the Network of African Geomatics Professionals (RPAG), a principal researcher specialising in Central Africa at the 'Laboratoire 5 Afrique' of the School of Advanced Political and Legal Studies (EHEPJ), and Deputy Director of the Laboratory of Geomatics, Geographical Studies, Environment and Sustainable Development (LGEGEDD) at the University of Bertoua.
Email: pnspierre@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0000-0002-5623-1380

Catherine Patricia Ondo is originally from Gabon. She holds a PhD in political science, having written her thesis on the theme of 'Sub-regional integration of refugees within the ECCAS region as a sustainable response to combating discrimination in the field of asylum'. She is a lecturer at the International University of Libreville / Berthe and Jean Institution.
Email: cathyondo21@gmail.com
ORCID : https://orcid.org/0009-0007-4855-9435

Shirley Genga, with an LLB and LLM (University of Nairobi), PhD (University of Witwatersrand), is currently serving as a postdoctoral fellow at the Free State Centre for Human Rights, Faculty of Law, University of the Free State (UFS), South Africa. Her research and publications as a postdoctoral fellow focus on the intersection of artificial intelligence, human rights, law, and disability rights.
Email: shirleyanngenga@gmail.com or Genga.SAA@ufs.ac.za
ORCID: https://orcid.org/0009-0007-3843-7987

Bismark Mutizwa is a PhD candidate in Human Rights Law at the Faculty of Law, University of the Free State, South Africa, and a Graduate Candidate in Global Digital Transformation (Master of Global Management) at Thunderbird School of Global Management, Arizona State University, USA. He holds an MSc in Public Administration from the University of Zimbabwe and a BSc in Politics and Public Management from Midlands State University. With over a decade of experience advising multilateral agencies, national governments and international NGOs on human rights, fiscal and development policy, he has served as a Development Policy Analyst at ZIMCODD and a Graduate Services Assistant at Arizona State University. He has authored 15 peer-reviewed publications (2019-2025), cited 96+ times, including by Springer Nature.

Email: bismarkumutizwa@gmail.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0003-5267-3565

Elisabeth Achancho Etagha is a postdoctoral research fellow at the Free State Centre for Human Rights, University of the Free State, South Africa. Her research focuses on African regional integration, human rights, AI governance, AfCFTA and economic justice. She holds a PhD in law from the School of Law, University of KwaZulu-Natal, Durban.

Email: achanchoe@yahoo.com
ORCID: https://orcid.org/0009-0009-7307-8494